



ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Octobre 2018

FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PRIVÉS
www.fep.cfdt.fr



[S'ABONNER A LA
NEWSLETTER DU SITE FEP](#)

Pour nous contacter :

Fep-CFDT
ANJOU MAINE VENDEE

Bourse du Travail
14 Place Imbach
49100 Angers



02-51-36-07-03



sepcfdt85@wanadoo.fr

Permanence :
jeudi après-midi ou
sur rendez-vous

Du 29 novembre au 6 décembre 2018,
tous les salarié-es de la fonction publique vont élire leurs
représentant-es dans différentes instances.

Les enseignant-es du 1er degré des
établissements privés voteront pour
désigner leurs représentant-es :

- à la **CCMD** (Commission Consultative Mixte Départementale).
Les élu-es FEP CFDT siègeront pour étudier les situations des
enseignant-es du 1er degré privé (carrière, avancement, mouvement,
reclassement, congés formation ...) et pour interroger les services de
la DSDEN sur toutes questions d'actualité (situations des suppléant-
es, paiement d'indemnités, obligation de service, ..)

- au **CCMMEP** (Comité Consultatif Ministériel des Maîtres de
l'Enseignement Privé). Les élu-es FEP CFDT siègeront pour étudier les
questions concernant l'ensemble des enseignant-es des
établissements privés sous contrat (nombre de postes, concours,
salaires ...).

Le vote sera électronique.

Pour pouvoir voter, il faut ouvrir son espace électeur, comme indiqué
dans le mail reçu par chaque enseignant-e sur sa boîte académique.

Ci-joint une aide pour ouvrir l'espace électeur ou la boîte académique.

Un problème ? Consultez le syndicat FEP CFDT.



Elections CCM :
Votez FEP
CFDT !